

Manifeste du comte de Chambord, 5 juillet 1871

« Dieu aidant, nous fonderons ensemble, et quand vous le voudrez, sur les larges assises de la décentralisation administrative et des franchises locales, un gouvernement conforme aux besoins du pays. (...) [La France] m'appellera, et je reviendrai à elle tout entier, avec mon dévouement, mon principe et mon drapeau. A l'occasion de ce drapeau, on m'a parlé de conditions que je ne dois [veux] pas subir. Français ! (...) Entre vous et moi, il ne doit subsister ni malentendu, ni arrière-pensée. Non, je ne laisserai pas, parce que l'ignorance ou la crédulité auront parlé de privilèges, d'absolutisme et d'intolérance, que sais-je encore ? De dime, de droits féodaux, fantômes que la plus mauvaise foi essaie de ressusciter à vos yeux, je ne laisserai pas arracher de mes mains l'étendard de Henri IV, de François Ier et de Jeanne d'Arc. C'est avec lui que s'est faite l'unité nationale; c'est avec lui que vos pères, conduits par les miens, ont conquis cette Alsace et cette Lorraine dont la fidélité sera la consolation de nos malheurs. (...) Je l'ai reçu comme un dépôt sacré du vieux roi, mon aïeul, mourant en exil; il a pour moi toujours été inséparable du souvenir de la patrie absente; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe. Dans les plis glorieux de cet étendard sans tache, je vous apporterai l'ordre et la liberté.

Français, Henri V ne peut abandonner le drapeau blanc d'Henri IV !

(signé) Henri »

Cité par J. Bouillon *et al.*, *Le XIX^e siècle et ses racines*, histoire/seconde, Bordas, Paris, 1981, p. 273.